

INTRODUCTION A LA CONSOLIDATION DES COMPTES

En résumé

Un parcours de formation action personnalisé pour s'initier à la consolidation des comptes. Une entreprise a recours aux comptes consolidés quand elle est composée de plusieurs filiales. Les comptes consolidés doivent fidèlement refléter le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'ensemble des structures comprises dans le périmètre de consolidation. Cette formation vise à maîtriser les étapes de la consolidation des comptes, à comprendre les méthodes de consolidation comptable et à respecter l'obligation d'établir des comptes consolidés. Ce cursus

Objectifs

À l'issue du parcours, vous serez en capacité de :

- Maîtriser la réglementation et les mécanismes de la consolidation,
- Effectuer les écritures de consolidation,
- Établir les comptes d'un groupe de sociétés.

» Participant

Toute personne des services comptables participant à la consolidation des comptes

» Pré-requis

Maîtriser la comptabilité générale ou avoir suivi la formation "Comptabilité Niveau 3 : Etablir ses comptes de fin d'exercice".

Programme

Maîtriser le cadre réglementaire de la consolidation

- L'environnement réglementaire des comptes consolidés
- Les réglementations comptables

Déterminer le périmètre de consolidation

- Les différents types de contrôle : exclusif, conjoint et influence notable
- Les exclusions du périmètre
- Le calcul des pourcentages de droits de vote et d'intérêts.

Les méthodes de consolidation

- Méthodologie de l'intégration globale
- Méthodologie de la mise en équivalence
- Méthodologie de l'intégration proportionnelle

Organiser la consolidation

- Le mode d'organisation : processus centralisé ou décentralisé Les étapes du processus
- Consolidation par la méthode des flux ou des cumuls

Réaliser les écritures de retraitement

- Les retraitements obligatoires
- Les méthodes préférentielles
- Autres options

Éliminer l'incidence des opérations internes au groupe

- Les opérations sans incidence sur le résultat consolidé
- Les opérations avec incidence sur le résultat consolidé (Dividendes ; provisions ; marges sur stocks ; les plus-values de cession).

INTRODUCTION A LA CONSOLIDATION DES COMPTES

Méthodes, moyens et suivi

» Méthodes pédagogiques

- Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.
- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.
- Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises
- Support de formation remis aux participants.

» Moyens techniques

» Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

» Suivi de l'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

» Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent Handicap pour que nous étudions votre demande.

Un conseiller formation vous répondra sous 48h.

INTRODUCTION A LA CONSOLIDATION DES COMPTES

Évaluations de la formation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur. Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Intervenant

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.

Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Formation en InterIntra

1030€ net de taxe / personne certification non comprise

Durée

2 jour(s)

14 heure(s)

Autres détails